



Petit historique des rues de Miquelon



- *Localisation*
- *Dénomination*



*Roger Etcheberry, avril 2004. Actualisé
en février 2007 et en octobre 2008.*

Rue Antoine SOUCY

Localisation : de la place des Ardilliers à l'aéroport.

Né le 1er février 1915, il fut ordonné prêtre le 19 mars 1943. Curé de la paroisse de novembre 1970 au 15 septembre 1971, date de sa mort, Antoine Soucy a été apprécié de toute la population par son dynamisme et son dévouement auprès des jeunes. C'était un homme plein de caractère et de personnalité et un éducateur de talent. Il avait su se faire aimer de tous les jeunes avec lesquels il avait organisé une véritable dynamique de groupe. Le catéchisme était pour lui un véritable apprentissage de la vie tout court où il amenait les jeunes à découvrir les vraies valeurs de l'homme juste, honnête et responsable. Il fut également à l'origine de la création de l'A.T.A.M. : Association touristique et artisanale de Miquelon.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Rue du Baron de l'Espérance

Localisation : de la place des Ardilliers à la rue Anne-Claire du Pont de Renon, un peu au nord du Pont, et passant devant la Mairie.

Charles Gabriel Sébastien, naquit à Louisbourg le 1er décembre 1725 de Léopold de l'Espérance et de Marguerite Dangeac (le Gouverneur Dangeac était d'ailleurs à la fois son beau-frère et son neveu). C'est le 14 juillet 1763, alors qu'il était capitaine d'infanterie, qu'il fut chargé d'aller prendre officiellement possession des îles St-Pierre et Miquelon rendues à la France par le traité de Paris du 10 février (Origine, éphémérides SPM). Le gouverneur Dangeac lui ordonna de passer à Miquelon sur le brigantin du roi Le NEPTUNE, pour y exécuter la même formalité et commencer l'établissement. (Origine J. Y. Ribaud 1962). Il arrivera dans l'Archipel le 28 juillet.

Après un séjour en France, il arrive à St-Pierre le 30 mai 1773, pour prendre le commandement de la colonie en remplacement de M. Dangeac admis à la retraite. (origine : éphémérides SPM). Il sera gouverneur jusqu'en 1778. En effet, le 14 septembre, une escadre de 5 navires armés de 142 canons est devant St-Pierre. Le baron de l'Espérance ne peut que capituler. Pour sauver l'honneur il obtient de défilier avec sa petite troupe tambour battant et drapeau déployé... à la suite de quoi il est renvoyé en France avec ses soldats. Cinq ans après la déportation de 1778, le traité de Versailles signé en septembre 1783 met fin à la guerre. Le baron de l'Espérance retrouve son poste de chef de la colonie jusqu'en 1785. Il fut alors rappelé brutalement en France par le roi Louis XVI. « L'importance de ses projets de fortifications des îles fit peur à la cour de France et modifièrent le statut de nos îles » (A. Lebailly, 1988).

Le Baron de l'Espérance devenu veuf à Miquelon à la mort de son épouse, Anne-Claire du Pont de Renon, le 21 mai 1770, se remaria à St-Pierre, au début de l'année 1775 avec Jeanne-Françoise Rodrigue, fille du capitaine de port. (origine F. P. 1925, p. 82).

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Né le 7 juin 1889, mobilisé à l'occasion de la guerre 14/18, il est mort à Boulogne le 2 juin 1918.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

Détails sur deux des morts de la guerre 14/18

28 juin 1923 - : Obsèques militaires à Miquelon des deux marins des Équipes de la Flotte, Girardin Georges et Autin Eugène morts pour la France au cours de la grande guerre, dont les restes mortels ramenés par l'avisos Ville D'Ys ont été portés à Miquelon par l'avisos REGULUS. Le gouverneur, le commandant du navire de guerre, la municipalité et toute la population assistent à la cérémonie. - Inauguration le même jour du monument aux morts pour la Patrie. (origine : éphémérides SPM).

28 juin 1923 - : Le 28 juin, le navire de guerre REGULUS transporta à Miquelon les corps des deux matelots Girardin Georges et Autin Eugène, morts au champ d'honneur. Le Gouverneur prit place à bord accompagné de M. le Maire de Miquelon et du vice-président des Anciens Combattants et de son chef de cabinet. M. le commandant du REGULUS assista également aux obsèques et voulut bien donner un piquet d'honneur pour escorter ces deux marins qui avaient servi jusqu'au bout leur marine.

Toute la population de Miquelon assista à cette cérémonie émouvante. Des discours ont été prononcés par M. le Maire inaugurant dans cette circonstance le Monument aux Morts pour la Patrie, puis du vice-président des Anciens Combattants et enfin du Gouverneur qui avait tenu dans cette terre lointaine à apporter la douloureuse pensée de la France pour la plus grande France. (origine J.O. SPM p. 100 partie non-officielle).

Rue Gilles DETCHEVERRY

Localisation : entre la rue Anne-Claire du Pont de Renon et le boulevard des Terre-Neuvas, entre les propriétés François Detcheverry et Roger Orsiny.

Né le 22 août 1885, décédé à Miquelon le 17 novembre 1953. Maire de la commune de 1925 à 1936, il fut fait chevalier de la Légion d'Honneur :

15 août 1934 – : Dans la Légion d'Honneur. - Un Miquelonnais, M. Gilles Detcheverry, Maire de la Commune vient d'être avisé de sa nomination dans l'Ordre National de la légion d'Honneur. La remise officielle de la Croix aura lieu dès que les documents de la grande Chancellerie seront arrivés. Félicitations cordiales au nouveau légionnaire, d'autant plus que c'est le pays tout entier qui se trouve honoré par le Gouvernement de la France dans la personne de l'un de ses enfants. (origine F. P. p. 184).

15 décembre 1934 - : Visite de M. l'Administrateur. - Le 15 Décembre M. l'Administrateur est à bord du COLONIA. Sa visite est attendue. Il doit remettre à M. Gilles Detcheverry, maire de Miquelon, la croix de la Légion d'Honneur. Un deuil récent impose la stricte intimité à cette cérémonie. Nous ne sommes pas dispensés de dire à M. le Maire la joie et la fierté que nous éprouvons. Qu'il trouve ici l'expression de nos bien sincères félicitations. Ces mêmes félicitations nous les adressons au docteur Duman et à M. le Délégué qui figurent au tableau des nouveaux Chevaliers de l'Étoile Noire. (origine F. P. p. 18).

des larmes lui vinrent aux yeux, Spectacle impressionnant, qui fit pleurer ceux qui étaient là.

A partir de ce moment, un mieux sensible se déclara et la parole revint bientôt. On comprit, après quelques explications données, que le Père, sans un miracle, aurait succombé. Il est vrai, tout danger n'était pas écarté, en particulier du côté des yeux et des doigts. Mais on voulut espérer, pour bientôt, un rétablissement complet. Ajoutons que, dès l'annonce d'une amélioration, les paroissiens de Miquelon s'étaient fait un pieux devoir d'assister à une messe d'action de grâce qu'eux-mêmes avaient demandée.

P.S. - Huit jours se sont passés, le Père Vuloup est sur pied, après une convalescence aussi rapide que complète qui a frappé d'étonnement ses paroissiens. (Origine F. P. 1925 p. 59)

Ces événements, relatés à l'origine dans le « Foyer Paroissial » furent repris dans le SPM bulletin en 1980. L'article a suscité une mise au point de la part de Mme Bonin, dans ce même hebdomadaire : n° 19 en date du 24 mars 1980 :

« Je viens de lire dans votre Bulletin un récit intitulé « dans la tempête », extrait du Foyer Paroissial d'avril 1924. Je suis heureuse de trouver là l'occasion de vous donner une exacte relation des faits. A cette époque, mon mari avait 24 ans, et, pour se rendre à la Pointe au Cheval, il montait une bête très vigoureuse qui l'aurait vite ramené à Miquelon s'il avait été seul. Par contre, le Père Vuloup, beaucoup plus âgé, fatigué en outre par le jeûne qu'il s'imposait durant le Carême et dont la monture ne valait pas grand'chose était en état d'infériorité dès le départ de la ferme. Il fallait à chaque instant que mon mari revienne sur ses pas pour le remettre dans le bon chemin et la tempête s'intensifiait rapidement. Ils avaient parcouru environ les trois quarts du chemin quand une violente rafale enleva la casquette du Père Vuloup. Mon mari alors lui donna la sienne et je veux insister sur son geste qui sauva sans doute la vie de son compagnon et qui menaça la sienne, car sa coiffure maintenait aussi le col de son tricot et il se retrouva en pleine campagne, tête et cou nus, dans la fureur des éléments. Il continua néanmoins de revenir en arrière quand il perdait de vue le cheval et son cavalier. Après avoir, sans le voir, longé le « Grand Étang » - il n'y avait pas de route à cette époque - ils arrivèrent enfin sur la Plaine. Mais où se trouvaient-ils exactement ? On ne voyait pas à deux mètres et tout se confondait dans la même blancheur. Avançant droit dans le vent, à demi aveuglé par le « poudrin » mon mari se trouva soudain devant une palissade qu'il reconnut - c'était celle du pré appartenant à la Morue Française. S'ils pouvaient tenir quelques minutes encore ils étaient sauvés. Mais ses forces l'abandonnaient et il sentait le sommeil précurseur de l'engourdissement fatal le gagner peu à peu. Une fois de plus, il fit appel à ce qui lui restait d'énergie et revint vers l'endroit où il venait de laisser le Père Vuloup. Celui-ci n'y était plus ! Son cheval, las sans doute de lutter vent debout, avait changé de direction et son cavalier épuisé l'avait laissé faire ... Leur seule chance de salut à tous deux était que mon mari revienne au plus vite à Miquelon chercher du secours. Et c'est un homme titubant de fatigue, les cheveux hérissés de neige et de glace que je vis apparaître dans le corridor. Des amis qui m'encourageaient durant cette affreuse soirée se précipitèrent aussitôt dans le bourg pour donner l'alarme et avertir le Docteur LAFARGUE qui vint donner ses soins au rescapé. La suite vous la connaissez et le dévouement de la population Miquelonnaise qui, dans la neige d'abord et sous la pluie ensuite, passa la nuit sur la « plaine » pour ne retrouver le Père Vuloup qu'au petit matin »

Signé : Henriette Bonin

15 juin 1925 - : Le nouveau Conseil municipal (maire Gilles Detcheverry), en quête d'un secrétaire, a prié le curé d'en accepter les fonctions. Et voilà l'excellent Père Vuloup investi d'une fonction municipale, à la grande satisfaction des élus de la commune. Cette nouvelle charge ne l'empêchera pas de continuer ses essais de culture pour montrer à ses paroissiens qu'ils peuvent en s'ingéniant, se créer quelques ressources supplémentaires pour rendre la vie plus supportable à Miquelon. (Origine F. P. 1925, p. 102).

21 août 1927 - : Inauguration du monument de la plaine (ND des retrouvés) (origine J. Maurice Cormier) Le monument lui-même consiste en une élégante construction en ciment armé. Il a été exécuté par un pêcheur miquelonnais, M. Curet, d'après le plan fourni par M. Sentenac, Officier de la Marine. La statue en fonte de la Vierge de Lourdes surmonte une colonne reposant sur un large socle ; quatre colonnettes soutiennent un baldaquin. Une plaque de marbre, rappelant cette date du 27-28 mars 1924, porte l'inscription suivante, toute de circonstance: NOTRE-DAME DES RETROUVÉS, PRIEZ POUR NOUS. (origine F. P. p. 173).

27 février 1927 - : Distinction méritée. - Le journal officiel de la Métropole - N° du 17 février 1927 - annonce la nomination du R. P. Vuloup dans l'Ordre du Mérite Agricole. Cette distinction, provoquée par M. le Gouverneur de la Colonie, est une récompense des efforts faits par l'excellent Curé de Miquelon pour favoriser l'agriculture dans la région de sa paroisse, - efforts, il faut le dire, qui ont été couronnés de beaux succès. Il est certain qu'à côté de la pêche, on peut tirer parti du sol et s'assurer ainsi un ravitaillement à la fois reconfortant et varié. Quand reverrons-nous le beau temps des fermes de Mirande et de Langlade ?... (origine F. P. p. 49).

2 octobre 1930 - : Le R. P. Vuloup. - Malade, il était parti pour France, en avril. Le jeudi 2 octobre, il a débarqué du vapeur norvégien KYVIG venant de Halifax. Il est de nouveau en bonne santé. Mgr le Préfet Apostolique l'a retenu momentanément à la communauté de St-Pierre, au milieu de ses confrères, avant de le renvoyer dans la paroisse de Miquelon dont il est le pasteur très aimé depuis plus de 10 ans. (origine F. P 1930, p. 245).

Le Père Léon Vuloup. - 10 janvier 1932 -

La préfecture Apostolique de St-Pierre et Miquelon vient de faire une perte des plus douloureuses, dans la personne du R. Père Vuloup, décédé à Paris le 10 janvier 1932. Curé de Miquelon de 1920 à 1931, il avait été pour cette paroisse, un pasteur dévoué, aimé de tous.

Né en 1884, à St-Ouën-le-Brisoult (Orne), d'une honorable famille de cultivateurs, il avait fait ses études littéraires au petit séminaire. Après la rhétorique, se sentant attiré depuis longtemps vers l'apostolat en pays de Missions, il entra dans la Congrégation du St-Esprit. Le noviciat et les études théologiques terminés, il partit en juillet 1913, pour la Mission du Loango. Pendant la Grande Guerre, il fut mobilisé sur place, et affecté à la formation d'un contingent militaire noir; il put ainsi continuer son apostolat auprès des indigènes.

Fatigué par le climat africain, il se vit obligé de regagner la France en 1918. En cours de route, on dut même le débarquer à Conakry pour attendre qu'une amélioration de sa santé lui permît de continuer le voyage.

Après un long repos dans sa famille, il s'embarqua, en octobre 1920 pour les îles St-Pierre et Miquelon, champ d'apostolat moins dur que celui d'une mission d'Afrique; et Mgr Oster, alors Préfet Apostolique, le nomma curé de la quasi-paroisse de Miquelon.

Pendant les 11 années de son séjour au milieu de cette chrétienne population, tout dévoué aux intérêts des âmes, le Père Vuloup consacrait ses loisirs à l'agriculture. On sait combien sont déshérités les lambeaux de terre qui se trouvent parcimonieusement disséminés dans ces parages. A force de patience et d'industrie, le curé réussit à faire entrevoir à son peuple de nouvelles ressources en dehors de celles fournies par la pêche, ressources dues aux cultures vivrières et aux pâturages. Le Gouvernement apprécia ces efforts et, en février 1927, nomma le Père Vuloup Chevalier du Mérite agricole.

Mais il est surtout un événement dont le souvenir s'est cristallisé dans la mémoire des Miquelonnais. En mars 1924, au retour d'une visite chez un paroissien éloigné, le Père Vuloup fut surpris par une tempête de poudrin à environ 500 m du bourg. Il perdit connaissance et resta ainsi toute la nuit, du 27 au 28 mars, étendu par terre, son cheval à côté de lui. On ne le découvrit qu'au petit jour, après de pénibles recherches au milieu de la tourmente. On le crut aveugle et gelé; mais la Sainte Vierge invoquée par toute la paroisse, montra une fois de plus, dans cette grande détresse, qu'on ne l'invoque pas en vain. Contre toute attente, et malgré les pronostics pessimistes du docteur, le Père Vuloup fut sauvé. Sa convalescence, aussi rapide que complète - dix jours après l'accident, il avait pu dire la sainte messe - frappa les paroissiens; et ils n'oublièrent pas la promesse faite. Le 21 août 1927 fut inauguré leur ex-voto : une élégante construction en ciment armé, avec une statue en fonte de la Vierge de Lourdes sur un large socle, et quatre colonnettes soutenant un baldaquin. Une plaque de marbre rappelant la date du 27-28 mars 1924 porte l'inscription suivante, toute de circonstance : *Notre-Dame des Retrouvés, priez pour nous !*

Au mois d'avril 1930, le P. Vuloup tomba malade et dut encore rentrer en France. Revenu dans la Colonie en janvier de 1931, il rejoignit de nouveau son poste à Miquelon; il ne devait pas y rester longtemps. Son état de santé, dans la solitude d'un presbytère, avait toujours inspiré des appréhensions à ses supérieurs et à ses amis. Rappelé à la communauté de St-Pierre, le Père fut repris du mal qui l'avait terrassé 18 mois auparavant. Il put néanmoins retourner en France par le courrier du 14 novembre mais malgré tous les soins qui lui furent prodigués dans la communauté de Chevilly, près Paris, puis à Paris même, dans la clinique du Dr Martel, il ne put résister au mal. Et le mal était grave. En effet le docteur avait découvert, à la radiologie, un abcès cancéreux au cerveau. A brève échéance c'était, si on n'opérait pas, la paralysie du cerveau avec d'atroces souffrances. Mis au courant de son état, le cher malade fut d'avis de laisser tenter l'opération; et il s'y prépara par la réception du Saint-Viatique. L'opération eut lieu le samedi 9 janvier dans la soirée; mais le Père était trop affaibli... Il reçut l'extrême Onction, le lendemain dimanche, pendant que les Pères de la Communauté de Paris priaient pour lui dans l'église de ND. des Victoires, où ils s'étaient rendus pour leur traditionnel pèlerinage. Il mourut ce même soir, 10 janvier, vers 11 heures.

L'enterrement eut lieu au cimetière de la Communauté de Chevilly, le mercredi suivant. Plusieurs membres de la famille du Père avaient pu venir y assister. Étaient là aussi de chères connaissances St-Pierraises : M. et Mme Morazé.

La nouvelle de sa mort causa une vraie stupeur à St-Pierre et Miquelon. L'ayant communiquée à M. Sautot, Gouverneur p.i., Monseigneur reçut de celui-ci la

Additif à l'histoire des rues de Miquelon

Suite aux délibérations municipales du 19 avril 2004 et 16 mars 2005 de nouvelles rues ont été dénommées.

Rue Jacques VIGNEAU

Localisation : Allant du port, vers le nord, jusqu'à l'intersection de la rue Sourdeval, au niveau de la propriété de Yann Gaspard, (un peu avant le Maxotel).

Les raisons du choix de ce nom de rue, sont expliquées ci-dessous dans l'excellent article de Jean-Pierre Detcheverry, basé en grande partie les travaux d'Émile Sasco, publié en trois parties dans l'Horizon, journal municipal de Miquelon, de décembre 1990, de janvier et février 1991. Cet article ayant pour entête : Vie d'Exil est également consultable à cette adresse :

<http://www.grandcolombier.com/communaute/genealogie/vigneau.php>

On trouve également des d'informations sur Jacques Vigneau dans : « La filiation oubliée », texte d'une conférence donnée à Manchester au New Hampshire (USA) par M. Roger Cyr. Devant l'Association généalogique et historique Acadienne. Disponible auprès de Jean-Pierre Detcheverry et de Roger Etcheberry.

LA FAMILLE VIGNEAU

Maurice Vigneau, l'ancêtre commun de tous les Vigneau de l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon, et sans doute de tous ceux du Canada, est né à Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, près de Québec, en février 1674. Son père, Paul, était lui-même né dans cette paroisse, de Jean Vigneau, originaire de France, et plus précisément de Saint-Cybard de Poitiers dans le Poitou.

Maurice Vigneau, charpentier de métier, vint à Port-Royal, dans l'actuelle province canadienne de la Nouvelle-Écosse, en 1701 pour travailler aux fortifications qu'on y érigeait alors. Durant l'automne de la même année, il épousa une jeune fille de la localité, du nom de Marguerite Comeau, qui lui donna douze enfants dont huit fils. Le taux de mortalité infantile très élevé à cette époque fit que seulement six de ces fils survécurent et assurèrent une descendance. Deux d'entre eux, Jacques et Joseph, se marièrent avec deux sœurs, Marguerite et Catherine Arsenault. A la suite du décès de son épouse, Jacques se remaria en 1745 avec Marguerite Bourg. Jean et Simon se marièrent également à deux sœurs, Louise-Isabelle et Marie-Anne Arsenault. Baptiste épousa Anne Poirier et Charles, Félicité Mignault.

En 1731, des Vigneau, dont Jacques alors âgé de trente ans et un de ses frères, étaient établis à la Baie Verte sur le golfe du Saint-Laurent. Propriétaires de ba-

teaux qu'ils commandaient eux-mêmes, et avec l'aide de quelques hardis compatriotes, ils ne craignaient pas, malgré la défense formelle du gouverneur de l'Acadie, de ravitailler en céréales et en bétail la colonie du Cap Breton encore française.

Baptiste vint s'établir à Port-Toulouse avec sa famille en 1720, Joseph en 1738. Voici d'ailleurs, en ce qui concerne ces deux familles, l'extrait du recensement de 1752 des habitants du Cap Breton :

« Joseph Vigneau, habitant caboteur, natif de la Cadie âgé de 37 ans, marié avec Catherine Arceneau, native de Port-Royal âgée de 33 ans, il y a 14 ans qu'ils sont établis dans la colonie.

Ils ont cinq garçons et deux filles : Joseph, âgé de 13 ans, Nicolas, âgé de 11 ans, Jean, âgé de 10 ans, Pierre, âgé de 6 ans, Hippolite, âgé de 3 ans, Rose, âgée de 15 ans, Marguerite, âgée de 7 ans.

Baptiste Vigneau, natif de Port-Royal, âgé de 25 ans, marié avec Anne Poirier, native de la Cadie, âgée de 28 ans et il y a un demy qu'ils sont dans la colonie. Ils ont deux garçons et quatre filles : Jean-Baptiste, âgé de 10 ans, Amant, âgé de 6 ans, Marie, âgée de 12 ans, Téotiste, âgée de 8 ans, Marguerite, âgée de 4 ans, Nastazie, âgée d'un an. »

En 1749, les Acadiens constamment soumis aux provocations des Anglais, résolurent de déléguer à Paris un des leurs, Joseph Vigneau, « pour informer le Ministre de leur triste situation et implorer l'honneur de sa protection ». Ce devait être en vain. La dispersion des Acadiens était déjà décidée. Restait l'exécution qui ne se fit pas attendre longtemps.

Les Anglais avaient décidé de disperser les Acadiens dans diverses colonies anglaises d'Amérique, du Massachusetts à la Georgie, afin d'empêcher leur retour en Nouvelle-Écosse ou leur ralliement aux forces françaises cantonnées à Louisbourg ou à Québec. C'est ce qu'on appela « Le Grand Dérangement ». Ce furent plusieurs milliers de familles acadiennes auxquelles on arrachait des enfants pour les distribuer, à titre d'esclaves, à des familles anglaises. L'historien Anglais Reed écrivait en 1856: « c'était un temps de surexcitation tant naturelle que déraisonnable, un temps où Français et Indiens étaient regardés comme une égale horreur. L'heure était sûrement fâcheuse pour l'arrivée de ces Français catholiques en des colonies puritaines ou protestantes ». Et Steven, l'historien américain de Georgie d'ajouter à son tour: « Sept mille proscrits ainsi dispersés, comme des feuilles par les rafales d'automne, au milieu d'un peuple qui haïssait leur religion, détestait leur pays, se moquait de leurs coutumes et riait de leur langage... » En débarquant sur ces lointains rivages, ces gens qui avaient connu l'abondance et le bien-être se virent montrer du doigt et repousser comme des vagabonds, comme des mendiants. Ils ne trouvèrent guère de bons samaritains pour guérir leurs cœurs brisés par tant de souffrances. « Le gouverneur du Massachusetts alla même jusqu'à promettre des peines sévères aux Acadiens à la recherche de membres de leurs familles, dans une proclamation du 20 avril 1756 : « s'ils sont appréhendés hors des limites prévues, ils seront, pour la première offense, passibles d'emprisonnement. S'ils sont pris en faute une seconde fois, ils paieront une amende pouvant s'élever à dix shillings ou recevront en public, qu'ils soient hommes ou femmes, jusqu'à dix coups de fouet chacun. »

A tous ces gens, si profondément chrétiens, on interdisait tout contact avec un prêtre catholique, qui n'était d'ailleurs pas admis dans la région. De toutes les familles

acadiennes, celle de Jacques Vigneau, surnommé Maurice, et de Marguerite Bourg, son épouse en secondes noces, eut peut-être le plus à souffrir de l'acte criminel des Anglais. Tous les membres de cette famille, père, mère, cinq fils : Jacques, Joseph, Abraham, Pierre et Jean (ces deux derniers avec leur femme et deux enfants) furent déportés, les uns en Géorgie, les autres dans la Caroline du Sud.

Exposés aux constantes vexations d'un ennemi inaccessible, incommodés par une température à laquelle ils ne sont point habitués, les malheureux Acadiens supportent stoïquement leurs souffrances, vivant du maigre salaire de ceux qui, d'aventure, veulent bien leur donner un peu de travail. En dépit de cette misérable situation, Jacques, Joseph et Abraham, comme beaucoup de leurs compatriotes déportés, se marient avec des Acadiennes. Il naît un fils de Jean Vigneau à Savannah en Georgie, le 25 décembre 1755, et un de Pierre en Caroline du sud, le 22 janvier 1756.

Un an à peine s'est-il écoulé que toute la famille se trouve réunie à Savannah et, avec une soixantaine d'autres Acadiens, décide de s'évader sur deux petites goélettes. Après une navigation pleine de péripéties, ils arrivent devant New-York, mais les autorités s'étant opposées à leur débarquement, ils se voient dans l'obligation de continuer leur route et débarquent enfin sur les côtes du Massachusetts.

En 1757, on les retrouve à Leicester, sans ressources, malades pour la plupart. Personne ne veut les recevoir. Ils sollicitent quelques secours des autorités ; on les leur accorde, mais on se débarrasse de ces importuns. Voici, en effet, une lettre adressée par les conseillers de cette ville au gouverneur du Massachusetts, lettre qui dépeint l'état lamentable de ces pauvres gens :

« La pétition des conseillers de Leicester expose humblement:

Que vos pétitionnaires, conformément à vos ordres, ont pris soin aussi bien que possible de James Morris (Jacques Vigneau, dit Maurice) et de sa famille, qui se compose de vingt personnes en tout et de manière à causer le moins de frais possibles à la province que le coût de leur entretien durant la saison d'hiver, a été de 2 shillings-8 dimes pour chaque membre. Nous avons l'espoir, une fois l'hiver passé, de trouver pour ces gens quelque endroit où ils pourraient pourvoir sinon entièrement, sinon à une bonne partie de leurs besoins, mais nous n'avons pu encore rien trouver pour eux, car ces gens sont dans des conditions telles que personne ne veut les prendre à leur service. Le père et la mère âgés respectivement de 56 et 67 ans sont tous les deux infirmes. Le fils aîné est de constitution faible et a quatre enfants ; le second fils a un enfant et sa femme est sur le point de donner naissance à un autre ; le troisième a une femme avec un enfant à la mamelle; le quatrième a une femme qui a accouché dernièrement et qui est encore malade et faible ; le cinquième a une femme et un enfant ; la sixième et dernière enfant a une petite fille. On ne veut plus les garder dans les endroits où ils sont aujourd'hui, et les frais de leur entretien augmentent, parce que nous sommes obligés de faire venir des vivres pour eux des bourgs voisins. En conséquence, vos pétitionnaires vous prient humblement de faire transporter le dit James et sa famille dans un autre bourg où leur entretien coûtera moins cher, ou de nous faire parvenir des instructions spéciales à leur égard. »

On peut se demander ce qu'il advint ensuite de Jacques Vigneau et de sa trop nombreuse progéniture. Il faut croire qu'en véritables Acadiens, jamais découragés, ces pauvres gens surent se débrouiller, puisqu'en 1761 et 1762, Jacques, Abraham et Joseph sont à Roxberi, Pierre et Jean à Boston. Cinq des fils de Jacques sont alors

mariés : Joseph avec Anne Bourgeois, Abraham avec Marie Bourg, Jean avec Marie Bourgeois, Jacques avec Rose Sire et Pierre avec Magdeleine Sire.

La famille de Baptiste Vigneau (quelquefois Jean-Baptiste), chassée du Cap-Breton le 26 juillet 1758 après la capitulation de Louisbourg, se réfugia en Nouvelle-Écosse. Cette famille s'agrandit d'un fils, Jacques, né le 10 août suivant à Dakmul (aujourd'hui Dartmouth, près d'Halifax). Deux enfants de Joseph se marièrent dans ces mêmes parages : Joseph avec Magdeleine Sire et Rose avec Jean Cormier. On se demande comment tous ces braves gens purent vivre tranquillement en plein pays ennemi !

En 1763, à la reprise de possession de l'Archipel de Saint-Pierre et Miquelon par la France, un premier groupe de 116 Acadiens arrive à Miquelon. A la tête de ce groupe et au commandement de son propre navire le « Saint-Jacques », Jacques Vigneau, qui amena une partie de ces gens et sa famille. Baptiste et ses enfants gagneront eux aussi les îles en cette même année.

Le sieur de Rocheblave, officier des troupes du roi sous le commandement de Dangeac, devant l'afflux massif d'Acadiens vers ce petit Archipel, avait décidé d'y rassembler ces derniers afin de les envoyer ensuite vers la colonie de Cayenne où de nombreux avantages leur étaient promis, les îles n'offrant pas assez de ressources pour des gens habitués à l'élevage du bétail et au travail de la terre. En 1764, Jacques se rendit donc à Chédabouctou afin de ramener à Miquelon d'autres Acadiens et des membres de sa famille. Vint notamment son frère cadet, Joseph, qui arriva lui aussi avec sa propre goélette la « Louise ».

Une fois à Miquelon, les Acadiens refusèrent de quitter l'île. Le sieur Gilbert, qui était chargé de leur transfert, connaissant le caractère acadien, ne se hasarda pas à Miquelon et jugea plus sûr d'écrire à la population afin de la faire changer d'avis. Dans sa lettre, il écrit : « Il n'y a point dans les îles Saint-Pierre et Miquelon des ruisseaux qui coulent le lait ni le miel; au contraire, on peut regarder ces îles comme susceptibles des plus tristes événements et leur peu d'étendue jointe à la stérilité du terrain nous annoncent que plus il y aura d'habitants, plus il y aura de malheureux... C'est à vous messieurs Joseph et Jacques Maurice (Joseph et Jacques Vigneau) comme chefs, que je m'adresse particulièrement. Je vous connais pour des hommes remplis de zèle, toujours prêts à vous sacrifier pour les intérêts du roi et ceux de vos compatriotes ». Ils refusèrent catégoriquement de s'exiler à nouveau et Dangeac dut respecter leur volonté.

Cette trêve ne durera que quelques mois, car les Acadiens continuant d'affluer, Choiseul donna l'ordre de rapatrier en métropole une partie de la population. 45 Vigneau firent partie des quelques 586 Acadiens qui quittèrent l'Archipel pour la France en novembre et décembre 1765. Dangeac écrivait : « Me voici bientôt à la fin de l'émigration des habitants de ces îles. Elle m'a occasionné beaucoup de peines et d'embarras et sans doute il en coûte, quand il faut arracher de leurs établissements de pauvres misérables qui ont sacrifié le fruit de tous leurs travaux pendant quelques années pour se les former et sont forcés de les abandonner dans le temps qu'ils commençaient à en tirer quelque avantage ». Ces pauvres gens n'arrivèrent pas à s'adapter à la vie métropolitaine et retombèrent à nouveau dans la misère. Ému par leur misérable situation, Choiseul décida, l'année suivante, de les laisser repartir pour l'Archipel. C'est donc à bord de quelques navires, dont la « Louise » de Joseph Vi-

M. Dominique Borotra est décédé en décembre 1950. Lors de ses obsèques, M. Clech, gouverneur par intérim a prononcé l'allocution suivante :

« C'est avec une émotion profonde que je m'incline aujourd'hui devant la dépouille mortelle de M. Dominique Borotra, ancien Maire de Miquelon, ancien Conseiller d'Administration, Chevalier de la Légion d'Honneur et l'une des personnalités locales les plus marquantes de ce demi-siècle. Il y aurait beaucoup à dire sur cette longue carrière toute entière consacrée au service de l'Archipel. Né à Miquelon le 17 juillet 1874, M. Borotra a été successivement, employé de commerce, commerçant patenté, directeur de société commerciale, à Miquelon tout d'abord, puis à Saint-Pierre. Conseiller Municipal de Miquelon pendant 25 ans, il a marqué profondément de son action sa commune natale, dont il fut Maire à deux reprises, une première fois de 1904 à 1907, une seconde, de 1920 à 1924. Établi ensuite à Saint-Pierre, il y a été successivement ou cumulativement, Vice-Président de la Chambre de Commerce, Président du Comité Consultatif de la pêche, Conseiller d'Administration, Directeur de la caisse d'Épargne, co-directeur de la Banque des Îles, membre du Comité des Pêches, etc. Dès 1937, l'attribution de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur marquait la reconnaissance de l'Administration pour tant de services rendus à la cause publique. Tout cela suffirait pour expliquer le retentissement de sa disparition aussi bien à St-Pierre qu'à Miquelon, et pour justifier la ferveur qui réunit aujourd'hui autour de ce cercueil, toutes les personnalités locales et d'innombrables amis. Mais il y a plus. Si M. Borotra a été remplacé depuis longtemps dans plusieurs des fonctions que je viens d'énumérer, et le sera obligatoirement dans les autres, il laissera un grand vide dans le plus beau des domaines, celui de la pensée pure. Les Légionnaires qui se recueillent en ce moment autour de la dépouille de leur camarade, ne s'y sont pas trompés, eux qui, si souvent, ont fait appel à lui pour des réceptions dans le grand ordre National. Les discours prononcés à ces occasions par M. Borotra sont encore dans toutes les mémoires, ils mériteraient d'être réunis en un volume, où tous ceux qui, dans l'avenir s'intéresseront à l'histoire, à la géographie, la géologie, le développement économique de ce pays, trouveraient une source unique de renseignements, et matière aux plus fécondes réflexions ? Je ne puis n'empêcher de penser aussi, à tous les documents, à toutes les études que M. Borotra a accumulés au cours d'un demi-siècle de recherches et que la soudaineté de son départ l'a peut-être empêché de rassembler et de classer, pour qu'un jour, que j'espère prochain, d'autres chercheurs, d'autres amoureux ardents de ce petit pays, puissent reprendre le flambeau, ce flambeau que notre grand disparu a porté si haut, au dessus des sordides intérêts matériels et du scepticisme qui limitent actuellement l'horizon de gens et sapent l'essor de la principale force de ce pays : la jeunesse. C'est à cette jeunesse que je voudrais donner l'homme qui s'en va en exemple, à double titre. Je m'adresserai tout d'abord à ceux qui, après l'obtention d'un vague certificat ou brevet, se contentent d'attendre une place dans l'Administration, laquelle signifie, trop souvent, la mort de toute curiosité intellectuelle ; à tous ceux aussi qui, quoique plus ambitieux, se rebutent trop facilement devant la difficulté des études, soit en elles-mêmes, soit par les sacrifices qu'elles supposent. Qu'ils veuillent bien, les uns et les autres, s'arrêter un instant sur le cas de M. Borotra. Celui-ci a dû quitter l'école à 11 ans, et c'est tout seul, à force de courage et de persévérance, qu'il a acquis cette culture qui lui permettait de soutenir les controverses les plus brillantes sur les sujets les plus techniques. La route fut rude sans doute, mais quelles satisfactions à son terme. Comment mettre en balance, en effet, les éphémères jouissances qu'ont pu lui procurer charges et honneurs, avec la

Bibliographie

CORMIER Maurice - Notes personnelles, communiquées par Jean-Pierre Detcheverry.

CYR, Roger – La filiation oubliée. texte d'une conférence donnée à Manchester au New Hampshire (USA) par M. Roger Cyr. Devant l'Association généalogique et historique Acadienne

DETCHEVERRY Jean-Pierre – Vie d'exil, L'Horizon, décembre 1990, janvier et février 1991.

DETCHEVERRY Yvon, 1977 - notes manuscrites rédigées à l'occasion du baptême des rues de Miquelon.

FOYER PAROISSIAL, 1924-52 - Bulletin mensuel, îles St-Pierre et Miquelon. Impr. du Foyer paroissial, St-Pierre.

JOURNAL OFFICIEL - Le numéro de page correspond à l'année indiquée dans le contexte.

LEBAILLY Andrée, 1988 - Saint-Pierre et Miquelon, Histoire de l'archipel et de sa population. Éditions J.-J.O. Saint-Pierre et Miquelon, 144 p.

ORSINY Alain - Notes personnelles

RIBAUD, Jean-Yves 1962 - Les îles Saint-Pierre et Miquelon (des origines à 1814). Imprimerie du Gouvernement, Saint-Pierre, 147 p.

SASCO, Émile. & Joseph LEHUENEN, 1970 - Éphémérides des îles St-Pierre et Miquelon, St-Pierre. (sans pagination).

_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_ *_

